

RAPPORT DE GESTION 2011

81^{ÈME} ÉDITION



7'576
collaborateurs



Sommaire

- 004 Message du Secrétaire général
- 007 Comité exécutif de la FHV
- 008 2011, année de tous les changements
- 010 Nouvelles de nos membres
- 011 Faits marquants
- 016 Statistiques
- 018 Liste 2011 des commissions de la FHV
- 020 Bilan au 31 décembre 2011
- 022 Compte d'exploitation du 1.1 au 31.12 2011: produits
- 024 Compte d'exploitation du 1.1 au 31.12 2011: charges
- 027 Rapport de l'organe de révision OFISA
- 028 Membres de la FHV
- 030 La FHV, ses compétences et ses valeurs

2011... dix ans plus tard

C'est en janvier 2001 que je suis arrivé à la FHV en tant que secrétaire général. Je venais d'accompagner la mutation de l'hôpital de Moudon en EMS et notre association traversait alors une crise sérieuse, puisque plusieurs membres l'avaient déjà quittée. Ceux qui restaient pensaient qu'un « jeune » ancien directeur d'hôpital pourrait sans doute mieux que quiconque comprendre les problèmes qui se posaient alors dans le milieu hospitalier.

Avec Patricia Albisetti qui débutait au même moment à la FHV, nous avons rapidement été confrontés à quelques questions relativement simples dans leur énonciation, mais assez délicates dans leur approche et leur résolution. Pour simplifier, il s'agissait de retrouver une unité et une image pour la FHV, de redonner aux hôpitaux membres les moyens nécessaires et attendus pour accomplir leur mission et enfin de préparer les échéances notables qui s'annonçaient dans le domaine sanitaire.

J'ai toujours pensé que si nous voulions réussir dans la défense des intérêts des hôpitaux régionaux, il fallait d'abord s'efforcer de parler d'une seule voix et donc d'avoir avec nous « l'ensemble des troupes » ! L'unité de la FHV a ainsi été un objectif primordial que nous avons réussi à atteindre en quelques années. Aujourd'hui, je suis heureux et assez fier d'avoir contribué à cette recomposition et surtout d'avoir pu maintenir cette cohésion à travers les ans et les embûches.

Durant cette décennie, j'ai le sentiment que le secrétariat général a su également répondre de manière pertinente aux attentes économiques des institutions membres. Année après année, grâce aux bonnes relations que nous avons su tisser avec nos partenaires, avec une excellente connaissance du système de financement des hôpitaux et en utilisant les arguments appropriés, la FHV a su défendre avec succès les intérêts de tous ses membres. Maintenant que je me retrouve à nouveau dans la position du solliciteur, je crois pouvoir affirmer, sans grande crainte d'être contredit, que nos efforts ont permis de préserver pour l'ensemble des hôpitaux régionaux vaudois une bonne capacité de réponse économique aux missions qui leur sont confiées.

Durant cette période, le secrétariat général a participé activement et efficacement à l'introduction de toute une série de mutations et d'évolutions dans notre domaine d'activité. L'introduction des APDRG, puis des SwissDRG, le déploiement du TarMed, la négociation de trois conventions collectives de travail, la mise en route de diverses adaptations du système

de financement, l'intégration de la sécurité des patients et du développement durable dans nos pratiques quotidiennes sont quelques exemples marquants de cette période qui a durablement marqué le management hospitalier.

Je note cependant une ombre au tableau : la difficulté à faire réellement progresser la notion de mutualisation. Je pense et continuerai de penser que nos institutions sont trop petites pour continuer à « tout » faire avec succès. Des mises en commun, des regroupements sont encore nécessaires. L'autonomie de gestion ne passe pas par la défense des particularismes, mais bien par l'identification des missions fondamentales et donc par la mutualisation de toutes les tâches qui ne sont pas du domaine du « *core business* ».

A l'heure où nos hôpitaux vont se trouver de nouveau confrontés à de nouvelles échéances importantes comme l'organisation et la relève médicale ou la capacité d'investir et d'innover ou encore l'aptitude à répondre à de nouvelles missions, je voudrais tirer un bilan satisfaisant de ces dix années passées à la FHV. J'ai eu le plaisir de travailler avec deux présidents - Marcel Blanc et Claude Recordon - qui m'ont toujours accordé confiance et soutien. J'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe soudée, compétente et disponible. J'ai aussi eu le privilège de côtoyer des directeurs et des partenaires aussi divers qu'enrichissants. Merci à vous tous pour cette magnifique période.

Et au fait, que s'est-il passé en 2011 ? Ma foi, des négociations, des discussions avec le Chef du Département, de nombreuses questions, quelques réponses, diverses propositions, des projets variés et une grande opération de communication avec le CHUV. La routine en quelque sorte.

Robert Paul Meier





1'991
lits

4'171
interventions du SMUR



Comité exécutif

Présidé par M. Claude Recordon, le Comité exécutif, constitué de 9 membres dont 3 avec voix consultative, s'est réuni à 11 reprises durant l'année 2011.

PRÉSIDENTE



Claude Recordon
Syndic d'Orbe

VICE-PRÉSIDENTE



Pierre Badoux
Notaire, Le Sentier

MEMBRES



Pierre Rochat
Président de la Fondation des hôpitaux de la Riviera



André Perret
Président des Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv)



Pierre Loison
Directeur général de l'Hôpital du Chablais (HDC)



Daniel Walch
Directeur général du Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE



François Jacot-Descombes
Président de la Conférence des directeurs généraux de la FHV et Directeur général de l'Ensemble hospitalier de la Côte (EHC)



Dr Bertrand Vuilleumier
Président de la Conférence des directeurs médicaux de la FHV et Directeur médical des Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv)



Robert P. Meier
(jusqu'au 30.9.2011)



Patricia Albisetti
(dès le 1.10.2011)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AVEC VOIX CONSULTATIVE

2011, année de tous les changements

Élection du Comité exécutif de la FHV 2012 – 2014

Le 16 novembre 2011, l'assemblée des délégués de la FHV, réunie en séance extraordinaire, a élu le nouveau Comité exécutif 2012-2014.



A été élue à la Présidence,
Mme Catherine Labouchère.

Mme Labouchère a une formation de juriste. Elle est Présidente du Parti libéral vaudois, Députée au Grand Conseil vaudois et Conseillère communale à Gland.



M. Stéphane Costantini, militaire de carrière. M. Costantini a été Président du Comité directeur de l'Organisation Régionale de la Protection Civile de la Région Orbe (2002 à 2009). Il a été Municipal à la commune de Vallorbe (2002 à 2009), dont il est le Syndic depuis avril 2009.



M. Jean de Gautard, avocat à Vevey. M. de Gautard a été Municipal (1998 à 2006), puis Syndic de la Commune de St-Légier-La Chiésaz (2006 à 2011). Il préside la Fondation de Nant, Secteur psychiatrique de l'Est Vaudois depuis 2001, la Fondation des Eglantines (Institution pour handicapés) depuis 1997, le Réseau de soins coordonnés de la Riviera (ASCOR) depuis 2000. Il est également membre des conseils de Fondation de l'Hôpital Riviera et des moulins de Rivaz.



M. Pascal Rubin, ingénieur physicien EPFL, Ph.D, au bénéfice d'un Master en économie de la santé. M. Rubin est le Directeur général de l'Hôpital Riviera depuis le début de l'année 2011. Il est conseiller communal de Blonay et membre du Conseil de H+ Les Hôpitaux de Suisse.

M. André Perret, Président du Comité directeur des Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) depuis 1994, qui siège déjà au Comité exécutif de la FHV depuis 2009, et **M. Daniel Walch**, Directeur général du Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique, qui siège au Comité exécutif de la FHV depuis 2003, ont tous deux accepté de renouveler leur mandat.

L'assemblée des délégués de la Fédération des hôpitaux vaudois, par cette élection, a réaffirmé la volonté d'indépendance de gestion et d'autonomie financière de ses hôpitaux, dont le statut privé reconnu d'intérêt public a largement fait ses preuves en termes de performance et de service à la population.

L'art. 1 des statuts de la FHV relatif à la durée du mandat du Comité exécutif stipule que les membres du Comité exécutif « sont élus pour un mandat de trois ans, qui est renouvelable pour trois périodes consécutives. »

C'est ainsi que trois membres du Comité ont dû mettre un terme à leur mandat en 2011 :

Claude Recordon: 2000 – 2011 (présidence dès 2006)

Pierre Badoux: 2000 – 2011

Pierre Loison: 2000 – 2011

Pierre Rochat: élu le 19.11.2008, n'a pour sa part pas souhaité reconduire son mandat, compte tenu de ses engagements politiques à la Municipalité de Montreux.

Nous tenons à leur réitérer nos vifs remerciements pour leur longue et fidèle collaboration, ainsi que pour leur total engagement et leur travail productif au service de notre association.

Réorganisation du secrétariat général

Après avoir dirigé durant plus de 10 ans le secrétariat général de la FHV, **M. Robert P. Meier** a décidé de réorienter sa carrière, en reprenant le poste de directeur général des eHnv dès le 1er octobre 2011. L'esprit d'initiative et l'engagement de M. Meier ont été sans faille. Il a démontré des qualités de combativité de bon aloi, tant dans son rôle de négociateur de conventions que dans celui d'interlocuteur des pouvoirs publics. Les contacts privilégiés qu'il a entretenus avec les Chefs de Département successifs et les représentants du Service de la santé publique du canton de Vaud ont permis régulièrement d'apaiser les débats et ainsi de contribuer à l'émergence de solutions équilibrées.

La FHV le remercie pour ses nombreuses années de dévouement et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.



Pour lui succéder, le Comité exécutif a désigné, naturellement, **Mme Patricia Albisetti**. Elle occupait en effet auparavant le poste de secrétaire générale adjointe et possède les compétences et qualités requises, aussi bien sur un plan technique que sur le plan politique et de gestion.



La FHV adresse ses sincères félicitations à Patricia Albisetti et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction.

Pour reprendre une partie des activités de Mme Albisetti, le secrétariat général a fait appel à **Mme Myriam Fonjallaz**, économiste, qui a occupé du 1er décembre 2007 au 31 janvier 2012 le poste de secrétaire de la Commission Paritaire Professionnelle de la CCT du secteur sanitaire parapublic vaudois.



Deux directeurs généraux emblématiques ont quitté leur poste en 2011



Après avoir passé 30 années à la tête des eHnv, **M. André Allmendinger** a décidé de relever un nouveau défi dans le domaine médico-social du Nord vaudois, en reprenant la direction de la fondation Mont-Riant dès le 1er novembre 2011. Il a été remplacé par **M. Robert P. Meier**.



Le directeur général de l'Hôpital Inter-cantonal de la Broye, **M. Michel Cuennet** a pris sa retraite, après 42 ans de fidélité, le 1er juillet 2011.

Il a été remplacé par **M. Stéphane Duina**, qui occupait auparavant la fonction de directeur administratif à l'université de Neuchâtel, où il avait la responsabilité des finances et des ressources humaines.



Nous souhaitons une longue et heureuse retraite à M. Cuennet et plein succès à MM. Allmendinger, Meier et Duina dans leur nouvelle activité.

Nouvelles de nos membres

Hôpital Riviera-Chablais



Le 8 avril 2011, le Conseil d'Établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais a annoncé les résultats des travaux du jury du concours pour la construction de l'Établissement de soins aigus de Rennaz. Parmi les 10 projets présentés, le jury du concours de projets a désigné comme lauréat le projet dont la devise est « soins et grand paysage », présenté par l'équipe pluridisciplinaire Geninasca Delefortrie SA / GROUPE 6 SA, Neuchâtel.

Le jury a choisi ce projet en raison de sa correspondance aux exigences fonctionnelles, économiques, écologiques, urbanistiques et esthétiques souhaitées. Ont été relevés en particulier la qualité urbanistique et l'inscription du

bâtiment dans le site par rapport à l'esprit du lieu, les facilités d'adaptation des capacités d'accueil et d'intervention opératoire, l'économicité du projet, le respect des exigences environnementales et la conception architecturale qui permettra d'offrir aux futurs patients un séjour à l'abri des nuisances extérieures dans des conditions de prise en charge optimale.

Une exposition publique des dix projets participant au concours a été organisée du 12 avril au 2 mai au Centre mondial du cyclisme à Aigle. Une exposition itinérante a ensuite été organisée dans les différentes villes desservies par le futur Hôpital Riviera-Chablais

Nouvelle Maison pour la Fondation Rive-Neuve: pose de la première pierre le 5 mai 2011

C'est en 2003 que la Fondation Rive-Neuve a pris la décision de s'agrandir en construisant un nouveau bâtiment et de déménager sur la commune de Blonay. Il aura fallu pratiquement 10 ans pour que le projet du nouvel établissement de soins palliatifs puisse voir le jour. En 2010, le permis de construire a été accordé et le nouveau centre de soins palliatifs devrait accueillir ses premiers patients le lundi 27 août 2012. De 14 lits actuellement, l'établissement passera à 20 chambres individuelles avec salles de bain, réparties sur les deux étages et donnant toutes côté lac.



Une distinction européenne pour le GHOL



L'année 2011 aura été également marquée par la prestigieuse récompense que le GHOL s'est vu décerner le 3 février 2011 par Gerhard Schröder, ancien Chancelier fédéral d'Allemagne, le prix «*European Top Growth Companies*» au Parlement européen à Bruxelles. Ce prix récompense chaque année 200 entreprises de l'Union européenne et de quelques autres pays - dont la Suisse - qui se sont particulièrement distinguées au cours des trois années précédentes par leur croissance, la constance de leur gestion, leur esprit d'entreprise et leur contribution à la création d'emplois.

Nouveau dispositif de formation de Spécialiste en codage médical (SCM-24)

Sous l'égide et l'impulsion des eHnv, une nouvelle formation de spécialiste en codage médical a été mise sur pied, en collaboration avec Espace Compétences et la société Nice Computing. Cette formation prépare au Brevet fédéral de spécialiste en codage médical, en 24 mois.

Les enjeux pour les établissements sont importants, notamment pour lutter contre la pénurie grâce à des potentialités de réinsertion ou de réorientation professionnelle et à la promotion d'un nouveau métier. La première session a débuté en janvier 2012, par un enseignement théorique intensif de 3 mois aux eHnv.

Faits marquants

Comptoir suisse: 16-25 septembre 2011

L'événement majeur qui aura marqué les esprits fut sans doute la participation de la FHV au 92^e Comptoir Suisse, aux côtés du CHUV, dans un espace exclusivement dédié à la promotion de la santé. Ce projet s'inscrivait en marge du plan d'action global initié par nos autorités cantonales pour lutter contre la pénurie de personnel dans le domaine sanitaire. L'objectif commun était donc de susciter l'intérêt et l'enthousiasme des jeunes pour les métiers de la santé.

Le pavillon CHUV-FHV de 600 m² a été baptisé «dans le secret des urgences». Nous y avons présenté une scénographie captivante et cohérente simulant une avalanche et la prise en charge des blessés. Les visiteurs pouvaient suivre le parcours du patient, de la prise en charge et du transport par les ambulanciers, au déchoque, aux soins intensifs, au laboratoire, à la rééducation et la réhabilitation, en passant par la psychiatrie. Une série de postes d'animations et de simulations plongeait les visiteurs dans la réalité de ces différentes professions. A l'issue de cette visite, ils avaient la possibilité de rencontrer des représentants des principales écoles de formation du canton de Vaud dans le domaine sanitaire. Une «visite théâtrale» était également programmée trois fois par jour avec le soutien d'un comédien professionnel, qui a permis à ces visiteurs de vivre et d'interpréter certains gestes des spécialistes.



Cette manifestation a nécessité un engagement important des ressources des hôpitaux, tant pour la mise sur pied de groupes de travail que pour une présence durant le Comptoir. Nous remercions chaleureusement les directions hospitalières qui ont accepté de libérer leur personnel, ainsi que tous les collaborateurs pour leur engagement et leur dévouement.

Malgré le franc succès que notre exposition a suscité auprès des 40'000 visiteurs que nous avons accueillis, la FHV ne collaborera pas à la prochaine édition.

Journée nationale des hôpitaux: 24 septembre 2011

«Nouveau rôle des hôpitaux, cliniques et institutions de soins dans la chaîne des soins»

La 4^e Journée nationale des hôpitaux (24 septembre 2011) coïncidait avec la présence de la FHV au Comptoir suisse. La FHV en a profité pour organiser des conférences-débats dans

le forum central de l'Espace Promotion santé, portant sur trois sujets importants et d'actualité: la sécurité des patients, la cybersanté et le futur hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais.

Développement durable

Les hôpitaux de la FHV se sont donné rendez-vous le lundi 4 juillet 2011 afin d'officialiser leur engagement dans le développement durable par la signature d'une charte. Leur but: en tant qu'établissements reconnus d'intérêt public, contribuer activement à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 21 du canton de Vaud et ainsi faire preuve d'exemplarité. Sans oublier la mutualisation des compétences existantes, le développement d'un savoir-faire nouveau et, à terme, de parvenir à faire des économies.

Bien que l'engagement dans le développement durable ne fasse l'objet d'aucune obligation de la part des pouvoirs publics à ce jour, les directions ont décidé de prendre le taureau par les cornes et de viser l'excellence également dans ce domaine novateur.

Les travaux préparatoires ont commencé au début 2010 déjà et ont abouti à mi-2011 par la mise sur pied d'une commission ad hoc, par l'engagement d'un coordinateur et par la signature d'une charte en présence de MM. les Conseillers d'Etat Pierre-Yves Maillard et François Marthaler. Depuis lors, le développement durable fait partie intégrante des préoccupations de la FHV et se déploie progressivement au sein des établissements membres.

Les actions actuellement mises en œuvre par les hôpitaux de la FHV sont en grande partie liées à la prévention et à la maîtrise des risques environnementaux, à l'innovation et à la performance dans le domaine de la gestion énergétique, ainsi qu'à la sensibilisation des collaborateurs au développement durable.



Consciente de l'ampleur de la tâche, mais aussi des opportunités qui en découlent, la FHV a dès le début mis sur la création de partenariats. Aussi, l'Unité de développement durable du canton de Vaud fournit un appui conceptuel et constitue un relais politique, le CHUV et l'association des ingénieurs hospitaliers suisse (IHS) permettent les échanges d'expériences, la Centrale d'achat CADES a pu être associée pour développer le concept des achats responsables et la société Espace Compétences pour ce qui relève de la formation.

Le partenariat avec la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion d'Yverdon-les-Bains (HEIG-VD), avec laquelle la FHV a signé une convention de collaboration, est particulièrement prometteur. Il permettra aux hôpitaux de bénéficier de compétences à la pointe de la technologie et de l'innovation, tout en favorisant la proximité et le savoir-faire de la relève cantonale et romande.



En matière de sécurité des patients, l'année 2011 a été en particulier marquée par le projet de prévention des événements indésirables liés au médicament. Ce projet, débuté en octobre 2010, réunit dix établissements autour d'une quinzaine d'interventions d'amélioration, portant sur trois thèmes principaux : la fiabilisation de l'identification du patient (notamment pour éviter de donner le médicament au faux patient), la gestion des médicaments à haut risque (tous les médicaments pour lesquels une erreur minimale peut avoir des conséquences très importantes) et la préparation des médicaments dans l'unité de soins (stockage, limitation des interruptions, ergonomie).

Chaque établissement participant a délégué une équipe de projet constituée d'au moins un médecin, un cadre de soins et un pharmacien hospitalier. Ces équipes ont testé, ajusté, puis déployé les interventions d'amélioration, en commençant par une unité de soins pilote. Les organisateurs du projet (Costanza Mattia, responsable du projet et Anthony Staines, chargé du programme «sécurité des patients») ont animé la mise sur pied des interventions d'amélioration, le briefing initial par des experts du domaine, puis les points de situation trimestriels constitués d'apports par des experts et d'échange d'expérience entre les équipes participantes. Les établissements ont apprécié cette méthodologie et ces échanges. Un climat d'ouverture et d'émulation s'est créé au sein de ce collectif de travail.

En complément au projet portant sur le médicament, les hôpitaux participants se sont dotés d'un système de bracelets pour l'identification des patients. Après un appel d'offres, le système a été choisi par la Commission «sécurité des patients». Les hôpitaux ont ensuite, avec l'appui des structures du projet «médicament», défini des procédures pour la pose fiable du bracelet, pour l'information du patient et pour la vérification systématique du bracelet avant certains soins.

Le congrès «*International Forum on Quality and Safety in Healthcare*» a eu lieu à Amsterdam en avril. Une délégation des hôpitaux y a participé et a eu le plaisir de se retrouver autour d'un échange avec Dr Gary Kaplan, CEO du groupe hospitalier Virginia Mason, à Seattle (USA). Une délégation importante des hôpitaux s'est par ailleurs rendue au Congrès de la Fondation pour la sécurité des patients, à Bâle, à fin novembre 2011. Elle s'est en particulier retrouvée autour d'un échange avec Pascal Briot, data manager à IntermountainHealthcare, à Salt Lake City (USA).

Un groupe de coordination FHV a été constitué sur le thème de la check-list opératoire. Ce groupe, présidé par le Dr M. Carrel, a pour but d'harmoniser progressivement les check-lists et les outils qui les entourent : indicateurs, modes d'emploi, formation, etc. Ce groupe a tenu sa première rencontre en 2011 et a déjà donné le ton d'une collaboration fructueuse.

La Conférence des directeurs généraux a pris la décision, au printemps 2011, de faire de la sécurité des patients une activité pérenne, plutôt qu'un projet. Dès lors, le «comité de pilotage du projet» est devenu la Commission FHV sécurité des patients.

La Commission FHV «sécurité des patients» a pris connaissance des recommandations du groupe de travail «système de gestion des incidents» et a adopté une taxonomie de la sécurité des patients, puis l'a recommandée aux hôpitaux membres pour la classification des incidents.

Une coordination régulière a été mise en place entre les projets «Dolphin» (système d'information clinique) et «sécurité des patients». Ces deux projets sont très complémentaires et présentent des défis similaires dans les changements de pratiques nécessaires à leur mise en œuvre.

La Commission «sécurité des patients» a été renouvelée en fin d'année. Patricia Albisetti a rejoint la commission en qualité de secrétaire générale de la FHV, Caroline Zraggen succède à Sybille Stauffer en tant que responsable qualité/sécurité des soins, Jean-François Cardis succède à Jean-Luc Tuma en qualité de président de la Conférence des directeurs de soins, et pour le corps médical, Dr Gérald Seematter succède au Dr Etienne Rivier.

Soulignons enfin, en guise de conclusion, l'important travail réalisé par les coordinateurs «sécurité des patients» des établissements, qui stimulent le changement de culture nécessaire, conseillent leur direction, font le lien entre leur institution et la FHV et animent les projets internes de leur établissement.

Réflexions sur l'avenir des CTR

Fin 2011, ANTARES Consulting a rendu les conclusions de son rapport aux représentants du Comité Label CTR et du SSP. Ce mandat intitulé « CTR : Etat des lieux et perspectives » constitue désormais le socle des trois axes d'étude de la vision de réadaptation gériatrique telle que pratiquée en terres vaudoises depuis une vingtaine d'années. Il est complété d'une réflexion sur les processus d'admission et la mise en place d'une filière de formation spécifique à la réadaptation gériatrique.

Dans un contexte d'incertitudes grandissantes, notamment en lien avec le futur mode de financement de la réadaptation, il était important de mettre à plat les éléments fondamentaux avec l'aide d'un expert externe.

En substance, ces travaux ont permis de lister les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces des CTR dans l'environnement socio-sanitaire actuel et de poser les bases d'un

développement cohérent pour ce secteur à moyen et long terme, en tenant compte des évolutions probables des pratiques des autres acteurs du système socio-sanitaire (par exemple les soins ambulatoires et à domicile).

Plus concrètement, les conclusions de ce rapport alimenteront les réflexions vaudoises en matière de planification hospitalière. Par ailleurs, les principales pistes de réflexions évoquées seront intégrées aux axes du programme cantonal « Vieillesse et santé » qui entre en vigueur au moment où nous écrivons ces lignes. Enfin, elles contribueront également à la démarche en cours visant à rallier les acteurs romands de la réadaptation, de manière à nous assurer de meilleures représentation et visibilité au niveau fédéral.

Loi cantonale sur la planification et le financement des établissements sanitaires (LPFES)

L'année 2011 a débuté par un coup de tonnerre : le 25 janvier, le Grand Conseil a en effet refusé d'entrer en matière sur le projet de modification de la Loi sur la planification et le financement hospitalier des établissements sanitaires (LPFES). Cette adaptation de la loi cantonale était liée à la mise en œuvre de la révision de la Loi sur l'assurance-maladie (LAMal) concernant le financement hospitalier. Ce refus a contraint le Conseil d'Etat à trouver d'autres solutions afin que les hôpitaux puissent répondre aux exigences de la LAMal au 1er janvier 2012. En particulier, le Gouvernement a proposé en mars 2011 un cadre de référence fixant les conditions à respecter par les hôpitaux afin de pouvoir bénéficier des prestations des assureurs-maladie et des subventions cantonales. En août, une nouvelle modification de la LPFES fut mise en consultation visant à la rendre compatible avec le

volet financement des investissements hospitaliers de la LAMal. Cette modification fut cette fois-ci adoptée par le Grand Conseil en novembre 2011 et elle doit permettre aux hôpitaux de la FHV de disposer d'une marge de manœuvre en ce qui concerne leurs investissements. Parallèlement, le Conseil d'Etat a adopté le 29 juin l'arrêté édictant la liste LAMal 2012 vaudoise, liste définissant les établissements admis à pratiquer à la charge des assureurs-maladie. Tous les hôpitaux de la FHV figurent sur cette liste et des mandats de prestations conformes à leurs attentes ont pu être définis. Ces mandats de prestations précisent les prestations médicales et les missions offertes à la population du canton. Ces démarches, menées en partenariat avec le Service de la santé publique (SSP), ont abouti en décembre 2011.

Négociations tarifaires 2012 et SwissDRG

En parallèle aux dispositions légales à mettre en œuvre dans le cadre du nouveau financement hospitalier, le secrétariat général de la FHV a vécu une année particulièrement délicate en matière de négociations tarifaires. Il s'est agi, d'une part, de préparer les hôpitaux pour le passage aux SwissDRG et, d'autre part, de négocier avec trois groupes d'assureurs au lieu d'un seul jusqu'alors (santésuisse). La décision des assureurs-maladie de ne plus négocier ensemble les tarifs de l'assurance de base a singulièrement compliqué les négociations. Fort heureusement, nous sommes parvenus à négocier dans des délais inespérés (en décembre déjà) des tarifs 2012 avec tous les assureurs. Ceci nous

a permis d'éviter de nous retrouver dans une situation juridique délicate et de devoir faire face à de longues et périlleuses procédures devant les tribunaux. Mais les travaux ne se sont pas limités à la négociation tarifaire, tant s'en faut : l'interprétation et l'implémentation informatique des nouvelles règles de facturation induites par les SwissDRG ont nécessité la mise en place d'un projet FHV pouvant s'appuyer sur des groupes de travail constitués de spécialistes. Ces travaux, initiés dès le début de l'année 2011, nous ont permis d'être prêts à affronter relativement sereinement l'année 2012.

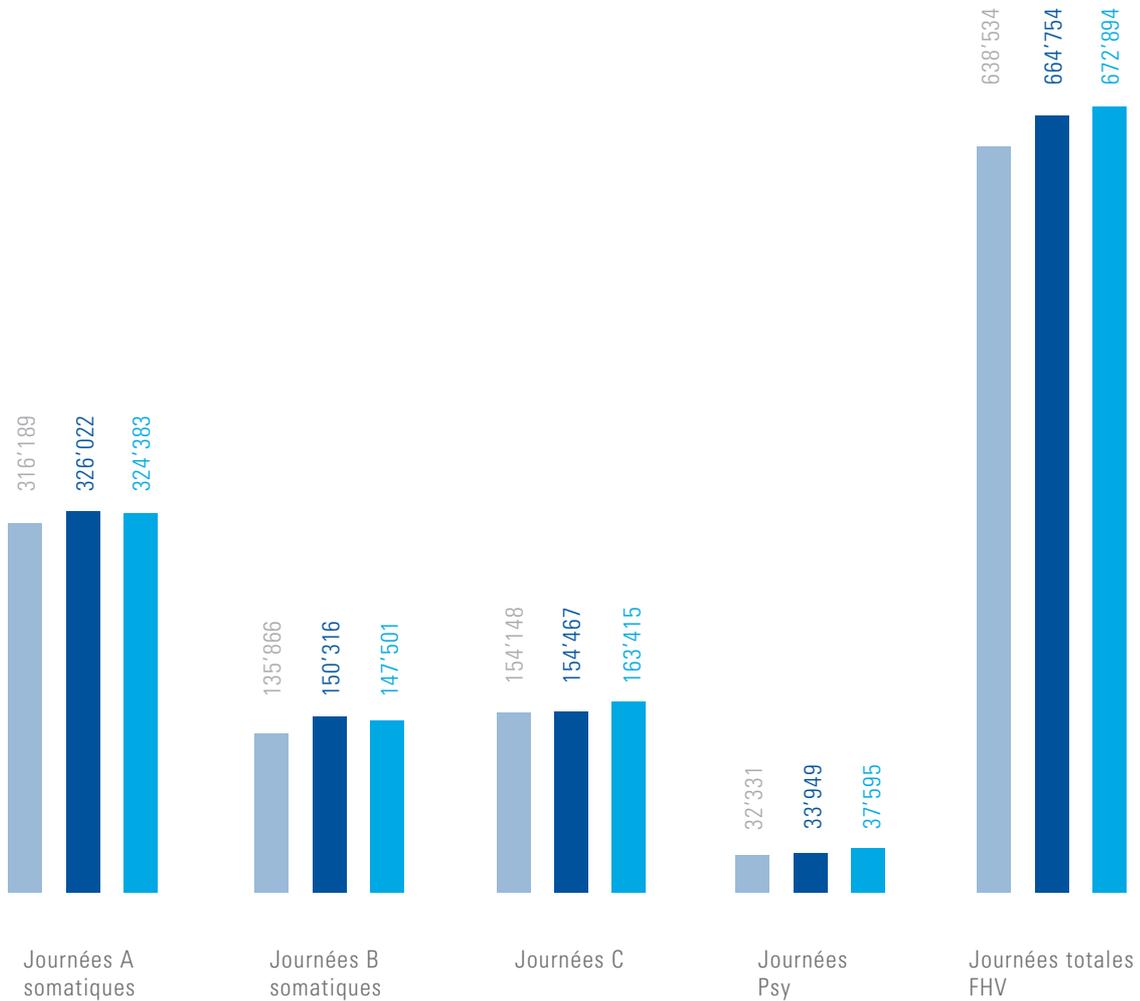


672'894
journées d'hospitalisation

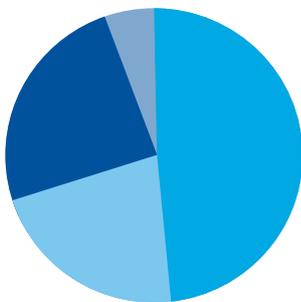
Statistiques

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION DE LA FHV (2009 À 2011)

● 2009 ● 2010 ● 2011



PROPORTION DU NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION DE LA FHV EN 2011



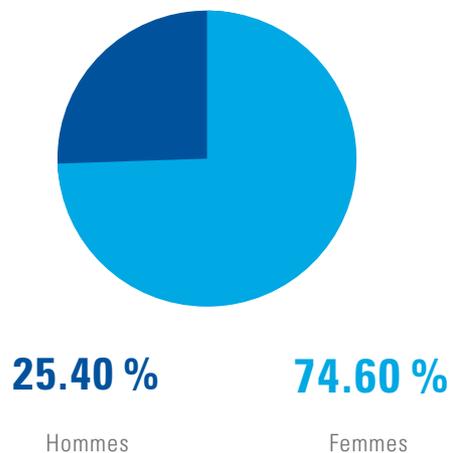
48 % Journées A somatiques

22 % Journées B somatiques

24 % Journées C

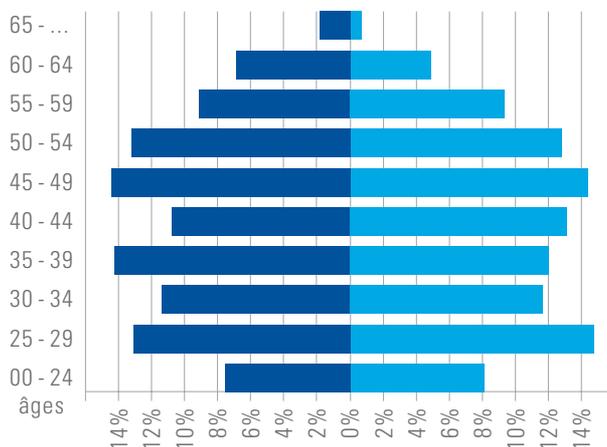
6 % Journées Psy

ÉFFECTIF 2011 – POURCENTAGE

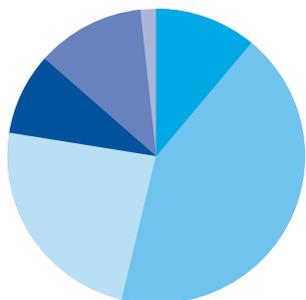


ÉFFECTIF 2011 – PYRAMIDE DES ÂGES

● Hommes ● Femmes



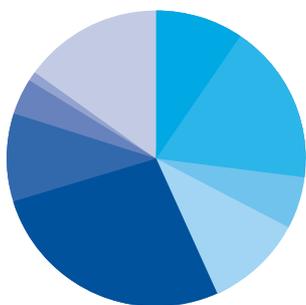
ÉFFECTIF 2011 – PAR CORPS DE MÉTIER



Σ 7'576

- 11% Médecins et professions universitaires – **847**
- 42% Personnel soignant secteurs de soins – **3'222**
- 24% Personnel des autres disciplines médicales – **1'797**
- 9% Personnel administratif – **689**
- 12% Personnel économat, transports et service de maison – **899**
- 2% Personnel service technique – **122**

SPÉCIALITÉS – EN NOMBRE DE MÉDECINS (chefs, agréés, consultants, chefs de clinique, assistants)



Σ 899

- 10% Anesthésie – **85**
- 18% Chirurgie générale – **159**
- 5% Chirurgie orthopédique – **49**
- 11% Gynécologie – **96**
- 27% Médecine interne – **244**
- 9% Pédiatrie – **85**
- 4% Radiologie – **36**
- 1% Urologie – **11**
- 15% Autres – **134**

Liste 2011 des commissions de la FHV

Conférence des directeurs généraux

Président: **F. Jacot-Descombes (EHC)**

A. Allmendinger (eHnv) (jusqu'au 30.9), Robert P. Meier (dès le 1.10), M. Baeuchle (Hôpital de Lavaux), P. Rubin (Riviera), M. Cuennet (HIB) (jusqu'au 30.6), S. Duina (dès le 1.7), M. Jequier (Hôpital du Pays d'Enhaut), P. Loison (HDC), D. Mayer (Fondation de Nant), M. Pétermann (Fondation Rive-Neuve), T. Siegrist, (Institution de Lavigny), A.-M. Vitti (CSSC), D. Walch (GHOL).

Coordination FHV & secrétariat: R. P. Meier, P. Albisetti & M. Pahud.



Conférence des directeurs médicaux

Président: **B. Vuilleumier (eHnv)**

L. Christin (GHOL), H. Slama (HDC), I. Gothuey (Fondation de Nant), O. Caramello (HIB), B. de Roguin (eHnv, jusqu'au 31.8), H. Probst (EHC), E. Rivier (Riviera, jusqu'au 31.8), P. Scherrer (Hôpital du Pays-d'Enhaut), G. Pralong (Hôpital de Lavaux).

Coordination FHV & secrétariat: R. P. Meier, P. Albisetti & A. Bernichon.



Groupe technique Financement

Présidente: **V. Devenoge (eHnv)**

E. Koliqi (Riviera), T. Ruchet (Fondation de Nant), C. Wille (EHC), J. Favez (HDC), J. Despland (GHOL), C. Losey (HIB, jusqu'au 30.5), puis P. Gonzalez (dès le 1.8).

Coordination FHV & secrétariat: P. Albisetti & A. Bernichon.



Conférence des Directeurs des soins

Président: **J.-L. Tuma (GHOL)**

J.-F. Cardis (eHnv), L. Chastellain (Fondation Rive-Neuve), A. Durrer (EHC, dès le 1.4), P. Horner (Riviera), F. Irigaray (Hôpital du Pays-d'Enhaut), R. Panchaud (Fondation de Nant), D. Pittet (HIB), P. Rouge (HDC), M. Salazar (Institution de Lavigny), L. Taboada (CSSC), C. Zraggen (Hôpital de Lavaux).

Coordination FHV & secrétariat: R. P. Meier, P. Albisetti & A. Bernichon.



Commission RH

Président: **D. Drainville (Riviera)**

F. Champion (Hôpital de Lavaux), G. Deléchat (HIB), D. Favre (eHnv), J.-M. Hug (EHC), F. Prisco (GHOL), C. Pateau (Fondation de Nant), M. Samson (HDC), R. Stauffer (CSSC), N. Velo (Institution de Lavigny).

Coordination FHV & secrétariat: M. Pahud & A. Bernichon.



Commission Contrôle de gestion

Président: **C. Wille (EHC)**

P. Albisetti (FHV), P. Badoux (HDC), Y. Falconnet (HIB), A. Berger (Institution de Lavigny), V. Buffet (eHnv), F. Champion (Hôpital de Lavaux), J. Despland (GHOL), E. Koliqi (Riviera), M. Schlaubitz (Fondation de Nant), E. Simon (CSSC), J. Grassi (Hôpital du Pays-d'Enhaut).

Coordination FHV & secrétariat: B. Meyer.



Commission C

Présidente: **C. Perrenoud (eHnv)**

P. Badoux (HDC), P. Declercq (Institution de Lavigny), F. Champion (Hôpital de Lavaux), J. Despland (GHOL), F. Xavier (Fondation Miremont), M. Jequier (Hôpital du Pays-d'Enhaut), A. Divry (Fondation de Nant), P. Villiger (CSSC).

Coordination FHV & secrétariat: B. Meyer.



Commission Développement durable

Président: **M. Baeuchle (Hôpital de Lavaux)**

P. Albisetti (FHV, dès le 1.10), F. Armada (eHnv), J. Burdet (Riviera), S. Costantini (Institution de Lavigny), A. Genton (Fondation de Nant), R. P. Meier (FHV, jusqu'au 30.9), C. Perret (GHOL), P. Rime (HDC), I. Rodicio (EHC), M. Samson (HDC).

Coordinateur FHV: A. Hermann.



Commission sécurité des patients

Président: **R. P. Meier**

P. Albisetti (FHV), P. Cohen (FHVi), H. Slama (HDC), F. Jacot-Descombes (EHC), E. Rivier, puis G. Seematter (Riviera), N. Schaad (PIC), S. Stauffer, puis J.-F. Cardis (eHnv), J.-L. Tuma (GHOL).

Chargé de programme: A. Staines.

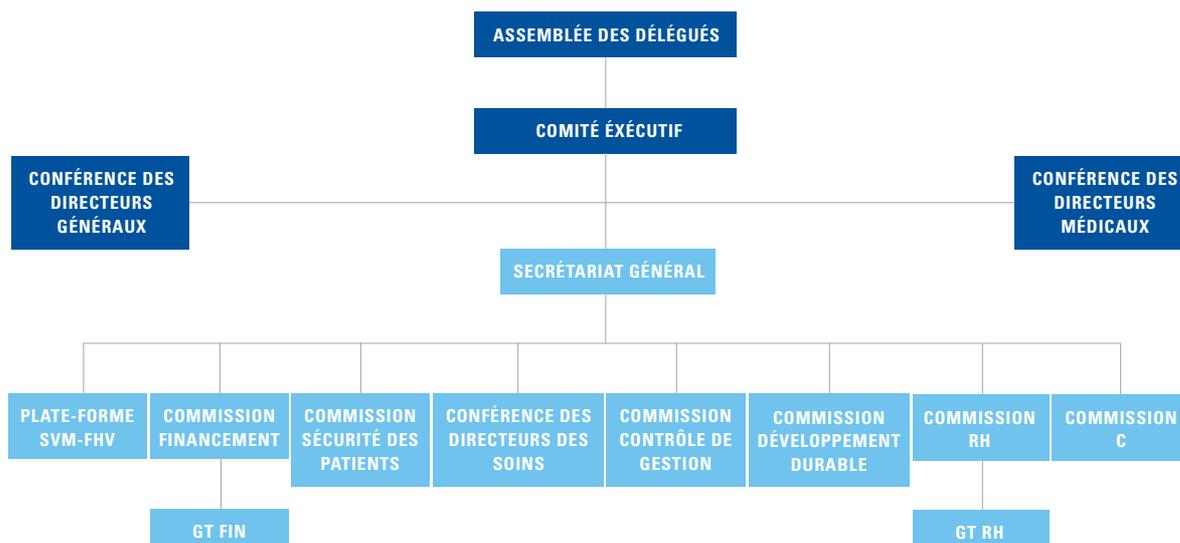


Coordinateurs sécurité des patients

P. Burlet (Institution de Lavigny), C. Farah (EHC), A. Genton (Fondation de Nant), C. Kalil (HDC), C. Petiot (eHnv), A. Pouly (GHOL), A. Staines (FHV), M. Stammbach (Riviera), L. Taboada, (CSSC), O. Luthi (HIB), C. Zraggen (Hôpital de Lavaux).

Secrétariat: A. Bernichon.

Organisation



Bilan au 31 décembre 2011

ACTIF	31.12.2011	31.12.2010
DISPONIBLE	359'922.15	458'620.70
Caisse	64.75	1'634.55
BCV 714.45.95	259'221.05	356'398.75
BCV 5070.42.52	100'636.35	100'587.40
RÉALISABLE À COURT TERME	327'915.30	248'491.85
Débiteurs	18'500.00	74'646.50
c/c débiteurs charges sociales	2'122.70	23'310.50
AFC, impôt anticipé à récupérer	1'876.00	7'731.00
Actifs transitoires	305'416.60	142'803.85
Inventaires stock et classeurs	0.00	0.00
RÉALISABLE À MOYEN TERME	96'980.60	43'679.54
UBS SA 409288.40B CHF	96'125.19	42'701.08
UBS SA 409288.70H CHF	-31.33	-268.41
UBS SA 409288.41E EUR	156.51	160.82
UBS SA 409288.01X CHF	-452.74	-36.68
UBS SA 409288.71G EUR	74.27	16.87
UBS SA 409288.02D	1'108.70	1'105.00
UBS SA 409288.72P USD	0.00	0.86
MOBILISÉ	406'966.00	484'181.46
Titres	476'962.00	560'577.46
Action LBG + CADES	2.00	2.00
Provision pour diff. de cours	-70'000.00	-100'000.00
Mobilier	1.00	1.00
Installations & aménagement	1.00	1.00
Matériel de communication	0.00	23'600.00
TOTAL ACTIF	1'191'784.05	1'234'973.55

PASSIF	31.12.2011	31.12.2010
EXIGIBLE À COURT TERME	259'727.25	177'184.70
Passifs transitoires	179'687.30	82'011.20
Fournisseurs	59'961.25	74'111.50
c/c créanciers charges sociales	14'309.45	17'854.50
c/c TVA	5'769.25	3'207.50
FONDS AFFECTÉS	374'729.01	474'729.01
Fonds Image & Développement	0.00	100'000.00
Fonds projets divers	374'729.01	374'729.01
FONDS PROPRES	557'327.79	583'059.84
Capital	448'029.14	453'174.59
Réserve FHV	135'030.70	135'030.70
(Déficit) de l'exercice	-25'732.05	-5'145.45
TOTAL PASSIF	1'191'784.05	1'234'973.55

Compte d'exploitation du 1.1 au 31.12.2011

Produits

LIBELLÉS	COMPTES 2010	BUDGET 2011	COMPTES 2011	DIFFÉRENCE Budget/comptes
COTISATIONS				
Cotisations membres FHV	1'407'215.00	1'407'215.00	1'396'304.00	-10'911.00
Total cotisations	1'407'215.00	1'407'215.00	1'396'304.00	-10'911.00
PRODUITS FINANCIERS				
Intérêts créanciers	685.76	1'000.00	569.65	-430.35
Revenus des parts sociales	850.00	1'000	750.00	-250.00
Total produits financiers	1'535.76	2'000.00	1'319.65	-680.35
AUTRES PRODUITS				
Ventes publications	0.00	0.00	809.80	809.80
Produits divers	11'447.75	3'000.00	14'971.75	11'971.75
Total autres produits	11'447.75	3'000.00	15'781.55	12'781.55
PRODUITS ACCESSOIRES				
Participation contrôleur de gestion et divers	93'583.95	99'000.00	107'259.20	8'259.20
Location FISP	20'838.90	20'560.00	20'850.30	290.30
Participation sécurité des patients	253'000.75	210'000.00	285'418.20	75'418.20
Sponsoring	36'000.00	0.00	0.00	0.00
Participation financement Avenir CTR	0.00	0.00	38'029.50	38'029.50
Total produits accessoires	403'423.60	329'560.00	451'557.20	121'997.20
PRODUITS EXTRAORDINAIRES				
Dissolution fonds de projet Image et Développement	0.00	0.00	100'000.00	100'000.00
Total produits extraordinaires	0.00	0.00	100'000.00	100'000.00
TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION	1'823'622.11	1'741'775.00	1'964'962.40	223'187.40
TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION	1'818'505.29	1'768'114.40	1'990'548.91	222'434.51
BÉNÉFICE (DÉFICIT) EXPLOITATION	5'116.82	-26'339.40	-25'586.51	752.89

LIBELLÉS	COMPTES 2010	BUDGET 2011	COMPTES 2011	DIFFÉRENCE Budget/comptes
PRODUITS HORS EXPLOITATION				
Gains réalisés sur titres	6'651.91	0.00	484.50	484.50
Revenus des titres et placements	5'099.98	1'000.00	3'241.04	2'241.04
Diss. partielle provision pour diff. de cours	0.00	0.00	30'000.00	30'000.00
Total produits hors exploitation	11'751.89	1'000.00	33'725.54	32'725.54
TOTAL DES PRODUITS HORS EXPLOITATION	11'751.89	1'000.00	33'725.54	32'725.54
TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION				
	22'014.16	0.00	33'871.08	33'871.08
(DÉFICIT) HORS EXPLOITATION	-10'262.27	1'000.00	-145.54	-1'145.54
TOTAL DES PRODUITS	1'835'374.00	1'742'775.00	1'998'687.94	255'912.94
TOTAL DES CHARGES	1'840'519.45	1'768'114.40	2'024'419.99	256'305.59
(DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-5'145.45	-25'339.40	-25'732.05	-392.65

Compte d'exploitation du 1.1 au 31.12.2011

Charges

LIBELLÉS	COMPTES 2010	BUDGET 2011	COMPTES 2011	DIFFÉRENCES Budget/comptes
SALAIRES				
Salaires	931'692.50	924'250.00	948'081.60	23'831.60
Total salaires	931'692.50	924'250.00	948'081.60	23'831.60
CHARGES SOCIALES				
AVS/AI/APG-AC-AF	81'109.50	-	88'798.15	88'798.15
Prévoyance professionnelle	74'376.65	-	99'422.70	99'422.70
Assurance accidents LAA	1'680.85	-	2'441.60	2'441.60
APG - maladie	10'200.00	-	10'230.10	10'230.10
Charges sociales (budget des charges sociales)	-	196'860.00	-	-196'860.00
Total charges sociales	167'367.00	196'860.00	200'892.55	4'032.55
AUTRES CHARGES DU PERSONNEL				
Collaborations AVDEMS	15'000.00	15'000.00	15'000.00	0.00
CCT Santé	0.00	15'000.00	0.00	-15'000.00
Frais divers personnel	10'592.90	9'000.00	6'552.35	-2'447.65
Frais nettoyage des locaux	14'045.70	15'000.00	14'468.75	-531.25
Frais sécurité des patients	53'463.89	20'000.00	52'431.15	32'431.15
Total autres charges du personnel	93'102.49	74'000.000	88'452.25	14'452.25
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Loyers	73'004.40	73'004.40	73'004.40	0.00
Chauffage/électricité	2'983.15	5'500.00	2'709.10	-2'790.90
Total autres charges d'exploitation	75'987.55	78'504.40	75'713.50	-2'790.90
ENTRETIEN ET REPAR. EQUIPEMENTS				
Maintenance matériel informatique	37'660.00	40'000.00	37'800.00	-2'200.00
Frais site internet	0.00	4'000.00	0.00	-4'000.00
Installation et aménagements	0.00	3'000.00	3'016.40	16.40
Réparation matériel	159.25	2'000.00	290.50	-1'709.50
Total entretien et répar. équipements	37'819.25	49'000.00	41'106.90	-7'893.10
CHARGES DES INVESTISSEMENTS				
Amort. matériel de communication	0.00	0.00	23'600.00	23'600.00
Total charges des investissements	0.00	0.00	23'600.00	23'600.00
CHARGES DES INTÉRÊTS				
Frais bancaires	276.83	2'000.00	817.30	-1'182.70
Total charges des intérêts	276.83	2'000.00	817.30	-1'182.70

LIBELLÉS	COMPTES 2010	BUDGET 2011	COMPTES 2011	DIFFÉRENCES Budget/comptes
FRAIS DE BUREAU ET D'ADMINISTRATION				
Matériel de bureau d'usage courant	10'037.79	9'000.00	11'218.92	2'218.92
Taxes, ccp. téléphones	11'955.05	12'000.00	7'706.75	-4'293.25
Taxes PTT	4'700.20	5'000.00	6'735.90	1'735.90
Frais photocopieurs	9'116.03	9'000.00	9'724.78	724.78
Documentation professionnelle	10'982.75	10'000.00	8'100.36	-1'899.64
Marketing (News, plaquettes, ...)	53'007.70	50'000.00	35'513.65	-14'486.35
Frais 80 ème	158'731.29	0.00	2'502.71	2'502.71
Frais comptoir 2011	0.00	0.00	180'398.85	180'398.85
Recherche personnel	0.00	4'000.00	5'663.55	1'663.55
Frais de formation	16'070.00	18'000.00	20'700.00	2'700.00
Indemnités déplacements	13'219.46	15'000.00	10'698.46	-4'301.54
Frais divers et de représentation	7'918.20	5'000.00	9'736.95	4'736.95
Journées d'études et Congrès	11'772.70	10'000.00	15'089.07	5'089.07
Matériel informatique	4'085.35	5'000.00	7'501.85	2'501.85
Fiduciaire	5'380.00	5'500.00	5'400.00	-100.00
Conseils, juristes, avocats	12'403.60	15'000.00	0.00	-15'000.00
Mandats divers	31'750.50	30'000.00	16'267.50	-13'732.50
Charges projet divers	20'484.60	30'000.00	20'000.00	-10'000.00
Cotisations, dons	15'621.58	17'000.00	18'740.76	1'740.76
Charges projet plate-forme SVM-FHV	450.00	4'000.00	600.00	-3'400.00
Cotisation CEMCAV (Hôpitalothèque)	10'000.00	3'000.00	7'000.00	4'000.00
Avenir CTR (projet)	0.00	50'000.00	81'000.00	31'000.00
Comité, Ass. générale	16'695.92	45'000.00	26'295.75	-18'704.25
GT divers, commissions internes FHV	84'419.55	80'000.00	93'559.60	13'559.60
GT et sous-groupes CTR	1'374.85	6'000.00	8'632.40	2'632.40
Autres frais divers	154.00	2'000.00	1'179.10	-820.90
Total frais de bureau et d'administration	510'331.12	439'500.00	609'966.91	170'466.91
PRIMES ASSUR. TAXES, IMPÔTS ET CHGES EXP.				
Primes d'assurances	1'928.55	4'000.00	1'917.90	-2'082.10
Total primes d'assur., impôts et charges exp.	1'928.55	4'000.00	1'917.90	-2'082.10
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	1'818'505.29	1'768'114.40	1'990'548.91	222'434.51
CHARGES HORS EXPLOITATION				
Pertes sur titres	16'779.66	0.00	28'524.14	28'524.14
Frais bancaires	5'234.50	0.00	5'346.94	5'346.94
Total charges hors exploitation	22'014.16	0.00	33'871.08	33'871.08
TOTAL CHARGES HORS EXPLOITATION	22'014.16	0.00	33'871.08	33'871.08
TOTAL DES CHARGES	1'840'519.45	1'768'114.40	2'024'419.99	256'305.59

899
médecins



A l'assemblée des délégués de la

**Fédération des Hôpitaux
Vaudois - FHV**

Prilly

2011

Révision/CO/Ay
Affaire traitée par 3/2

Lausanne, le 22 mai 2012/gl

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de votre fédération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 1'191'784.05

et dont :

- le compte d'exploitation accuse pour l'exercice 2011 un déficit de Fr. 25'732.05

porté en diminution du compte capital qui s'élève au 31 décembre 2011 à Fr. 422'297.09.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision
O f i s a S.A.

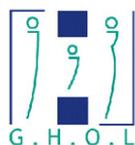


W. Diserens
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



G. Aeby
Expert-réviser agréé

Membres de la Fédération des hôpitaux vaudois et leur répartition géographique



- 1 CENTRE DE SOINS ET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (CSSC)**

- 2 ENSEMBLE HOSPITALIER DE LA CÔTE (EHC)**
Hôpital de Morges
Hôpital d'Aubonne
Hôpital de Gilly

- 3 ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU NORD VAUDOIS (EHNV)**
Hôpital d'Yverdon-les-Bains
Hôpital de Saint-Loup
Hôpital de Chamblon
Hôpital d'Orbe
Hôpital de La Vallée

- 4 FONDATION DE NANT**
Secteur psychiatrique de l'Est vaudois

- 5 FONDATION RIVE-NEUVE**

- 6 GROUPEMENT HOSPITALIER DE L'OUEST LÉMANIQUE SA (GHOL)**
Hôpital de Nyon
Hôpital de Rolle

- 7 HÔPITAL DE LAVAUX**

- 8 HÔPITAL DU CHABLAIS (HDC)**
Hôpital d'Aigle
Hôpital de Monthey
Fondation Miremont

- 9 HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT**

- 10 HÔPITAL INTERCANTONAL DE LA BROYE (HIB)**
Hôpital de Payerne
CTR d'Estavayer-le-Lac

- 11 HÔPITAL RIVIERA**
Hôpital du Samaritain
Hôpital de la Providence
Hôpital de Mottex
Hôpital de Montreux

- 12 INSTITUTION DE LAVIGNY**
Site de Lavigny
Site de Plein Soleil

La FHV: ses compétences et ses valeurs

En 2011, la FHV regroupe 12 institutions, dont deux établissements inter-cantonaux, sur l'ensemble du territoire vaudois: des hôpitaux de soins aigus, des centres de traitements et de réadaptation, un hôpital psychiatrique, des institutions spécialisées et des divisions d'hébergement médico-social.

La FHV représente plus de la moitié des journées d'hospitalisation du canton. Elle emploie plus de 7'550 collaborateurs.

Sa place centrale dans le système sanitaire vaudois lui confère la responsabilité de contribuer à la maîtrise des coûts de la santé tout en maintenant de hautes exigences de qualité. Pour cela, ses membres s'appuient sur un modèle de gestion performant caractérisé par

un ancrage fort et une intégration naturelle dans le tissu régional;
une collaboration efficace avec les autres partenaires locaux;
des infrastructures efficaces et des équipements modernes et efficaces.

Les membres de la FHV peuvent compter sur des compétences humaines motivées grâce à

des conditions de travail attractives ;
des possibilités de formation nombreuses ;
l'autonomie de travail des médecins.

Les hôpitaux de la FHV se réfèrent à des valeurs fondamentales communes, à savoir :

la personne soignée au centre de leur attention;
la volonté d'être proche de la population;
la détermination d'être un maillon fort dans une chaîne de prestataires de soins complémentaires;
l'union et l'indépendance;
le respect strict des principes de bonne gouvernance et la gestion rigoureuse des fonds publics et privés.

C'est conscients de ces forces que les hôpitaux régionaux privés reconnus d'intérêt public s'engagent avec conviction.

Impressum

Textes : FHV

Conception et réalisation : G-Healthcare SA

Impression : Artprint, Lausanne

A photograph of two newborn babies lying in a hospital bed. The baby on the left is wearing a white onesie and has a pacifier in its mouth. The baby on the right is also wearing a white onesie and has a pacifier in its mouth. Both babies are covered with a white blanket. The bed has a metal frame and a white pillow. A small tag with the name 'Loudo' is visible on the bed. The background shows a hospital room with a sink and medical equipment.

*5'270
accouchements*

Des hôpitaux au coeur des régions

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU NORD VAUDOIS (EHNV)

Hôpital d'Yverdon-les-Bains
Rue de plaisance 2
1401 Yverdon-les-Bains
Tél 024 424 44 44

Hôpital de Saint-Loup
1318 Pompaples
Tél 021 866 51 11

Hôpital de Chamblon
1436 Chamblon
Tél 024 447 11 11

Hôpital d'Orbe
Avenue de Thienne 2
1350 Orbe
Tél 024 442 61 11

Hôpital de La Vallée
Rue de l'Hôpital 3
1347 Le Sentier
Tél 021 845 18 18
www.ehmv.ch

FONDATION RIVE-NEUVE

Chemin du Clos-du-Moulin 20
1844 Villeneuve
Tél 021 967 16 16
www.riveneuve.ch

FONDATION DE NANT

1804 Corsier-sur-Vevey
Tél 021 925 27 27
www.nant.ch

HÔPITAL RIVIERA

Site du Samaritain
Boulevard Paderewski 3
1800 Vevey
Tél 021 923 40 00

Site de la Providence
Avenue de la Prairie 3
1800 Vevey
Tél 021 977 55 55

Site de Mottex
Chemin de Mottex 25
1807 Blonay
Tél 021 943 94 11

Site de Montreux
Avenue de Belmont 25
1820 Montreux
Tél 021 966 66 66
www.hopital-riviera.ch

CENTRE DE SOINS ET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (CSSC)

Rue des Rosiers 29
1450 Sainte-Croix
Tél 024 455 11 11

Avenue des Alpes 18d
Tél 024 455 16 01
www.cssc.ch

HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT

1660 Château-d'Oex
Tél 026 923 43 43
www.hopital-pae.ch

GROUPEMENT HOSPITALIER DE L'OUEST LÉMANIQUE SA (GHOL)

Hôpital de zone de Nyon
chemin Monastier 10
1260 Nyon
Tél 022 994 61 61

Hôpital de Rolle
Route de l'Hôpital 26
1180 Rolle
Tél 021 822 11 11
www.ghol.ch

ENSEMBLE HOSPITALIER DE LA CÔTE (EHC)

Hôpital de Morges
Chemin du Crêt 2
1110 Morges
Tél 021 804 22 11

Hôpital d'Aubonne
Avenue Trévelin 67
1170 Aubonne
Tél 021 821 41 11

Hôpital de Gilly
Les Esserts
1182 Gilly
Tél 021 822 47 00
www.ehc-vd.ch

HÔPITAL DE LAVAUX

Chemin des Colombaires 31
1096 Cully
Tél 021 799 01 11
www.hopitaldelavaux.ch

HÔPITAL INTERCANTONAL DE LA BROYE (HIB)

Avenue de la Colline 3
1530 Payerne
Tél 026 662 80 11

Rue de la Rochette
1470 Estavayer-le-Lac
Tél 026 664 71 11
www.hopital-broye.ch

INSTITUTION DE LAVIGNY

Route du Vignoble
1175 Lavigny
Tél 021 821 45 45

Site de Plein Soleil
Ch. Isabelle-de-Montolieu 98
1010 Lausanne
Tél 021 651 28 28
www.ilavigny.ch

HÔPITAL DU CHABLAIS (HDC)

Ch. du Grand-Chêne
1860 Aigle
Tél 024 4 688 688

Route de Morgins
1870 Monthey
Tél 024 4 731 731

Fondation Miremont
Avenue Rollier
1854 Leysin
Tél 024 493 29 29
www.hopitalduchablais.ch



Fédération des hôpitaux vaudois

FHV – FÉDÉRATION DES HÔPITAUX VAUDOIS

Bois de Cery
1008 Prilly
Tél 021 643 73 53
Fax 021 643 73 54



FHV – INFORMATIQUE

Bois de Cery
1008 Prilly
Tél 021 642 77 00
Fax 021 642 77 03